

Communiqué de presse

24 octobre 2009

Création d'une association loi 1901

Fondation Henri Pézerat ***Santé – Travail – Environnement***

Henri Pézerat, « expert-militant » connu pour son action emblématique contre l'amiante et les risques industriels, est décédé le 16 février 2009. Celles et ceux qui ont pu œuvrer avec lui ont décidé de poursuivre le travail dont il est fondateur, de se constituer en association et de faire de ses archives un outil de mémoire vivante au service des combats à mener.

Accueillie par le maire de Fontenay-sous-bois, Jean-François Voguet, dans le cadre de la Maison du citoyen et de la vie associative, le samedi 24 octobre 2009, l'assemblée constitutive de la toute nouvelle association - « *Fondation Henri Pézerat : santé, travail, environnement* » - a réuni près de 50 personnes, militants de la santé au travail et de la santé environnementale, issus du syndicalisme ou du mouvement associatif, professionnels de la santé au travail, juristes, scientifiques, journalistes...

Comme l'a indiqué Annie Thébaud-Mony, élue présidente, « *Henri Pezerat était convaincu que l'on ne peut séparer production de connaissances et action militante pour la santé, la vie, la dignité de tous ceux mis en péril par un développement industriel capitaliste dénué de tout respect de la vie humaine* ». Cette démarche est indissociable du recours à la justice.

Dans une démarche de résistance et de contre-pouvoir, la *Fondation Henri Pézerat* a pour but de créer et de faire vivre un réseau d'échange d'expériences et d'aide aux luttes sociales concernant la santé des personnes en lien avec le travail et l'environnement.

Contacts : Annie Thébaud-Mony (06 76 41 83 46), Gérard et Nicole Voide (01 48 53 31 45), Josette Roudaire (04 73 87 92 48), Véronique Lapidès (01 48 08 09 33), Fabrice Nicolino (01 48 51 06 82), André Letouzé (06 21 36 18 34), Patrick Mony (01 40 33 13 23), Sylvie Catala (06 86 49 13 77), Christian Micaud (06 30 83 29 81)